



Les tiques : ces miniatures vampires estivaux...

Si vous avez un animal domestique qui gambade régulièrement à l'extérieur durant la saison estivale, cet article vous concerne. En effet, ces minuscules parasites cutanés sont nombreux et assez répandus dans la nature rurale des Laurentides durant la saison chaude. Comment les éviter et les reconnaître? Et d'autre part, quelle est la meilleure marche à suivre si votre animal se fait infester par ces arachnides désagréables?

D'abord, les tiques sont des insectes visibles à l'œil nu. Leur coloration varie selon l'espèce, mais habituellement elles sont orangées, brunâtres ou grisâtres. En plus d'être une cause d'inconfort, d'irritation et de stress pour l'animal (et pour le propriétaire!) elles peuvent être vecteurs de maladies bactériennes et parasitaires. Les tiques se tiennent en groupe et elles se retrouvent principalement dans les boisés où poussent les herbes longues. Au printemps et à la fin de l'été, ces insectes sont plus nombreux qu'à d'autres moments de l'année. Elles s'agrippent au pelage de nos animaux domestiques qui se promènent ou se couchent dans les herbages et elles se fraient un chemin jusqu'à leur peau pour y élire domicile. Elles sont faciles à démasquer puisqu'elles s'ancrent littéralement dans la peau de votre animal pour déguster leur repas de sang. Une fois rassasiées, elles triplent ou quadruplent de volume! Lorsqu'elles se nourrissent, ces petits vampires injectent dans le sang de l'hôte une salive qui contient un anticoagulant et potentiellement des organismes porteurs de maladies sérieuses telle que la maladie de Lyme.

Ceci étant dit, si votre animal possède un style de vie à risque ou si vous voyagez souvent aux États Unis, une bonne protection contre ces parasites est de mise. Il existe depuis quelques années des vermifuges saisonniers que vous pouvez administrer mensuellement à votre chien ou votre chat pour tuer ces éventuels suceurs de sang. Ces vermifuges se concentrent dans le sang, ainsi la tique doit prendre un repas pour être victime du produit. En conséquence, la transmission de maladies infectieuses n'est donc pas impossible.

Tout récemment, un nouveau produit a été élaboré pour les chiens seulement. Son efficacité est intéressante puisqu'il possède un effet destructeur, mais également répulsif sur l'insecte. Ce médicament se concentre sur la surface du poil de votre pitou et agit rapidement sur le système nerveux du parasite. Ce dernier devient surexcité et ne peut plus s'agripper à la peau de votre chien pour se nourrir. En plus de ces produits préventifs, un vaccin annuel contre la maladie de Lyme est disponible. Si vous voyagez régulièrement aux États Unis, nous vous recommandons de tenir à date cette vaccination particulière et de le mentionner à votre vétérinaire afin qu'il vous recommande un vermifuge adapté.

Et si, comble de malheur, vous trouvez une ou des tiques sur votre animal, surtout ne paniquez pas! Il est recommandé de se rendre chez un vétérinaire pour les faire enlever. Une méthode particulière est requise pour déloger ces insectes de la peau de votre animal sans le blesser et quelquefois des médicaments sont requis pour soulager les irritations et l'enflure. On ne doit JAMAIS toucher à ces bestioles avec nos mains, car elles ont la capacité de nous piquer. De plus, votre vétérinaire vous offrira de faire analyser les tiques par un laboratoire afin de déterminer si elles sont porteuses de maladies infectieuses.

Bon été et surtout, gardez l'œil ouvert!

Dre Valérie Desjardins
2906, Curé Labelle, Prévost • 224-4460
www.hopitalveterinaire.com

École du Champ-fleuri

« Pour un avenir viable »

GILLES LEMAY

Des jeunes de 5^e année de l'école du Champ-Fleuri et leur titulaire Mme Claudette Bouchard ont terminé en beauté un projet annuel axé sur la préservation de la nature.

En effet, ils ont durant toute l'année scolaire vécu des ateliers leur faisant prendre conscience de la fragilité de notre écosystème et de l'importance de bien protéger notre environnement. Ces ateliers étaient animés par le groupe Anim'ÈRE.

Comme activité de clôture, ils ont ensemble, le lundi 11 juin en soirée, organisé une marche symbolique durant laquelle parents et amis étaient invités à ramasser des déchets le long de la route. Durant leur marche, les jeunes scandaient

des phrases reliées à la protection de l'environnement. Par la suite, un spectacle à saveur écologique était présenté aux parents et amis venus les encourager. Voilà une belle initiative pour sensibiliser grands et petits sur l'urgence de sauvegarder notre belle planète bleue. Espérons que le message sera entendu et respecté.



Programme Emplois d'été Canada

Un réel cafouillage

MICHEL FORTIER

Lors d'une rencontre avec les organismes d'économie sociale qui avait fait des demandes de subvention au programme Emplois d'été Canada, la députée Monique Guay et les organismes présents n'ont pu que constater le cafouillage administratif dans le quel s'est fourvoyé le ministère des Ressources humaines et développement de compétences du

Canada, en voulant changer les règles d'attribution des subventions.

La plupart des organismes avait reçu un premier avis les informant que leur demande avait été rejetée, car ils ne se conformaient pas aux nouveaux objectifs du programme, les points attribués variant de 28 à 32 points sur 72. Certains organismes ont tenté d'obtenir une explication de leur pointage, mais il

fut pratiquement impossible de parler à un responsable capable d'expliquer ou de justifier ce pointage.

Cédant aux pressions du Bloc Québécois, le gouvernement conservateur a rétabli les subventions pour la plus part des organismes qui l'avaient obtenu l'an dernier, mais la députée de Rivière-du-Nord dénonce tout de même le système de pointage et le fait que les projets aient été étudiés à l'extérieur de la région. « C'est un manque de discernement dont a fait preuve le gouvernement en centralisant le portefeuille en une seule région. Ce sont elles qui sont les mieux placées

pour évaluer les besoins des étudiants, des organismes et du milieu. Ce n'est pas non plus en retirant le pouvoir de décision aux acteurs locaux qu'on améliore un programme », de s'indigner Monique Guay.

Ce « 2^e tour », comme le disent les conservateurs, comprend les sommes inutilisées au 1^{er} tour et de nouveaux fonds. C'est presque 31 000 demandes dans l'ensemble du Canada qui auront été traitées favorablement. Mais on peut penser que la nouvelle grille d'évaluation était à ce point irréaliste qu'elle aurait nécessité à elle seule le besoin d'un 2^e tour.

Des nouveaux stagiaires pour la saison estival

Cet été, comme cela est coutume depuis plusieurs années, le Journal va accueillir de nouveaux stagiaires.

Grâce aux subventions de

Ressources Humaines Canada, ce sont deux nouveaux visages qui vont se joindre à notre équipe pour la période estivale. Il s'agit d'**Alexandre Cayla** et **Marilyn Lahaise**. Ces deux jeunes collabora-

teurs occuperont respectivement les postes de journaliste et d'animatrice du club Ado Média.

Alexandre Cayla est finissant en Science politique à l'Université de Montréal. Impliqué socialement, il



est actif depuis longtemps dans l'organisation d'activités d'éducation civique s'adressant à des jeunes de 18 à

25 ans et, plus récemment, il s'est impliqué dans le journal de son département.

Marilyn Lahaise, malgré son jeune âge, est une collaboratrice aguerrie du journal. Résidente de Prévost, elle entreprendra un DEC en Arts et Lettres au Cégep de St-Jérôme l'an prochain. La future comédienne a su confirmer son talent pour l'écriture à travers la qualité des textes qu'elle a soumis lors des dernières publications. Fine plume à surveiller!



Été 2007 – Voici l'occasion de participer à la production d'un vrai journal !

Club Ado Média

Pour une troisième année, le Journal de Prévost offre la possibilité aux jeunes de 10 à 16 ans de Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs de vivre une expérience unique.

En t'inscrivant au Club Ado Média, il te sera possible de participer à plusieurs aspects de la production d'un journal tels que :

- Le journalisme
- La photographie
- La bande dessinée

Et de couvrir les thèmes et les événements qui te passionnent tels que :

- Les sports
- La culture
- Les domaines artistiques
- L'environnement, etc.

Voici une invitation pour toi, tu as entre 10 et 16 ans et tu aimerais couvrir les événements dans la région comme le font les journalistes... voici l'occasion!

Accompagné de Marilyn, tu pourras participer à la production du journal en produisant tes textes, tes photos ou tes illustrations! Les sujets d'articles seront en grande partie choisis en fonction de tes intérêts, mais un grand nombre de sujets originaux seront proposés pour permettre de découvrir les attraits de la région. Au cours des deux années, le club a rencontré des sculpteurs, des musiciens, de chiens bergers, a visité un centre pour les oiseaux blessés, a dansé au pow-wow, a assisté à l'impression du journal à l'imprimerie, ... et toi, qu'est-ce que tu proposes ?

Demande Marilyn Lahaise
Tél.: (450) 602-2794
clubadomedia@journaldeprevost.ca

• Inscriptions limitées
• Frais rattachés à certaines activités

Journal de Prévost

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

On ne peut utiliser des textes ou des photographies sans autorisation du Journal.

La conception des annonces du Journal de Prévost est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des annonces est interdite sans la permission écrite du Journal.

Les Éditions Prévostaises
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél.: 450 602-2794
Télé.: 450 224-1548

Rédacteur en chef et directeur technique :
Michel Fortier, tél.: 450 602-2794
redaction@journaldeprevost.ca
www.journaldeprevost.ca

Conseiller juridique :
Benoît Guérin
bguerin@journaldeprevost.ca

Conseil d'administration et collaborateurs créatifs :
Mme Annie Depont, présidente
culture@journaldeprevost.ca
M. Yvan Gladu, vice-président
M. Michel Fortier, trésorier
Mme Marilyn Lahaise, secrétaire

M. Benoît Guérin
Mme Lucile D.Leduc
M. Élie Laroche
Mme Isabelle Schmadtke
M. Marc-André Morin
M. Jean-Pierre Durand
M. Alexandre Caya

Révision des textes :
Benoît Guérin, Annie Depont, Marc-André Morin, Lucile D. Leduc et Lauraine C. Bertrand.

Infographie :
Carole Bouchard et Claire Delpla
infographie@journaldeprevost.ca

Représentante publicitaire :
Fernande Gauthier,
Tél.: 450 224-1651
fernandegauthier@videotron.ca

Imprimeur :
Transcontinental Impression

Tirage : 8600 exemplaires
Distribution : Postes Canada

Dépôt légal :
- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 Journal de Prévost

Le Journal de Prévost reçoit l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec

AMECO Association des médias écrits communautaires du Québec

« Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie. » Jacques Prévert